

Le maire à votre rencontre

Compte-rendu

Quartier des Guipons Mercredi 16 novembre 2022

Tout dernièrement, Pierre Garzon, votre maire, est venu à votre rencontre.

L'objectif? Echanger autour de votre quotidien, vos besoins mais également d'entendre vos attentes. Voici les principaux sujets évoqués avec vous et vos voisins



Les principaux débats de la rencontre

MOBILITES

Stationnements gênants, véhicules ventouses, manque de passages piétons, impact des futures lignes de métro ces préoccupations légitimes et partagées par la municipalité ont été largement abordées.

- ⇒ Villejuif s'est historiquement battue pour le développement de son réseau de transports en commun. Aujourd'hui, la Ville se félicite d'avoir obtenu, avec l'arrivée prochaine des stations des lignes 14 et 15 ajoutées à un existant déjà important, l'une des meilleures densités de transport par habitant d'Île-de-France et comparable à celle de Paris. Parallèlement cela suppose des adaptations fortes afin de ne pas subir ces changements. En effet, notre densité de transport en commun fait de Villejuif une ville attractive pour le stationnement de ceux qui par la suite rejoignent la capitale. Ce phénomène risque de fortement s'accentuer avec les futures ouvertures de stations. En cela, il nous faudra règlementer le stationnement sur l'ensemble de Ville afin que celle-ci ne se transforme pas en parking à ciel ouvert. Cette réglementation sera concertée avant d'être progressivement mise en œuvre en 2023.
- D'une manière plus générale, la municipalité interroge la place de la voiture à Villejuif et le partage de l'espace public. Notre ville s'est historiquement construite autour d'un mode de transport quasi-exclusivement tourné vers la voiture individuelle. C'est un fait comme en témoigne la RD7 qui traverse la ville et la place disproportionnée dédiée à la circulation et au stationnement des véhicules. Si la ville ne se reconstruit pas intégralement en quelques mois, le maire considère que ce modèle n'est pas celui de l'avenir de notre ville et que nous devons ainsi accélérer le rééquilibrage de l'espace public au profit d'autres mobilités : marche, vélo et transports en commun.

PROPRETE

Dépôts sauvages, incivilités, nouvelle organisation de la collecte des déchets par l'Etablissement Public Territorial (EPT), le maire a répondu aux interrogations des riverains notamment durant la balade urbaine.

- ⇒ Depuis mars 2020, des changements d'habitude notamment dus à l'explosion de la livraison à domicile ont entrainé d'importante augmentation de volume de déchets. Une modification de la collecte a donc été mise en place depuis avril 2022 par l'EPT du Grand-Orly Seine Bièvre, afin de répondre à ce changement mais aussi à l'enjeu écologique qui y est lié. Ainsi. le ramassage des ordures ménagères est passé de 3 collectes à 2 collectes par semaine dans le but de favoriser le tri sélectif qui lui est passé de 1 à 2 collectes par semaine.
- ⇒ La collecte des encombrants est une compétence de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre qui collecte 1300 tonnes d'objets encombrants par an. Malgré ce système de collecte régulier près de 1600 tonnes de déchets sont abandonnées chaque année en dehors des jours de collecte et doivent être ramassées par les agents de la ville de Villejuif. Ce ramassage par les équipes de la Ville se fait en lien avec la brigade Cadre de vie qui a pour mission de tenter d'identifier les auteurs.

A noter que si des particuliers s'adonnent malheureusement à cette pratique, elle est aussi courante chez des entrepreneurs peu scrupuleux qui trouvent ainsi le moyen de se débarrasser gratuitement de leurs déchets. Dans ces cas-là, des enquêtes sont menées en lien avec la Police nationale et à l'appui des images des caméras. Ces dépôts sauvages sont passibles d'amendes de 35 à 1500 euros. C'est la Brigade Cadre de Vie qui est chargée des investigations.



- Vous avez indiqué différents endroits sujets à ces problématiques. Nous allons aménager ces points et travailler sur la dissuasion des dépôts avec la Brigade Cadre de Vie.
- - La ville est favorable à la mise en place d'espaces dédiés aux conteneurs sur la chaussée.
 - Un travail avec les bailleurs et les syndicats de copropriété est en cours pour rappeler les règles de sortie des conteneurs et les risques d'amendes auxquels ils s'exposent.
 - Dans les arrêtés, il est indiqué que les bailleurs sociaux doivent sortir les bacs au plus tôt à 20h la veille de la collecte et doivent être rentrés au plus tard à 20h le jour de la collecte. Le service propreté demandera à la Brigade Cadre de Vie un passage sur les secteurs identifiés afin de constater d'éventuelles infractions liées à cette problématique.

Fermeture de la salle O'Feeling

Après de nombreux mois de troubles et alors que la mairie de Villejuif avait dès 2021, émis un avis défavorable à l'exploitation de cette salle, la salle O'Feeling fait l'objet d'une fermeture administrative par arrêté du Maire, depuis le 4 novembre 2022. A noter par ailleurs que la barrière située place Niemeyer va être réparée d'ici 3 mois pour permettre la circulation piétonne et limiter le stationnement sauvage.

MARCHE

Devenir du marché Léo-Lagrange, réflexions en cours, le maire a répondu à vos interrogations.

- ✓ Il y a eu un avant et un après 2020 du marché Léo Lagrange. Avant la crise sanitaire, si le marché du vendredi était dynamique en grande partie grâce aux salariés du groupe LCL, celui du dimanche rencontrait déjà une faible participation.
- ✓ Le développement du télétravail a entériné la baisse d'attractivité de ce marché qui ne répond aujourd'hui plus aux attentes des habitants du quartier. C'est la raison pour laquelle, la Ville étudie actuellement différents scénarios pour enclencher la redynamisation de ce marché sur la base des besoins identifiés. Un appel d'offres a été lancé par la Ville pour renouveler le gestionnaire des trois marchés de la Ville et cette question y sera évidemment centrale.

LE PROJET DU 77 AVENUE DE PARIS

Ce quartier en profonde mutation fait l'objet d'un projet d'aménagement global comprenant la construction d'un lieu de culte musulman. D'où vient ce projet ?

L'équipe municipale arrivée en responsabilité en 2020 a décidé de poursuivre les échanges menés par l'ancienne municipalité avec l'Association des Musulmans de Villejuif pour l'implantation d'une mosquée dans ce quartier. Ce projet d'équipement envisagé depuis plusieurs années sur la commune a connu de nombreuses péripéties qui n'ont pas permis de voir aboutir ce projet dans la ville. Pourtant, la Préfecture, dont c'est la responsabilité, alerte depuis de nombreuses années sur des conditions de cultes dégradées pour les citoyens de confession musulmane qui ne disposent pas d'un lieu adapté et interpelle la municipalité sur la nécessité d'y remédier.

Ce projet, comme tout projet de quartier, suscite des questionnements légitimes sur les accès, les circulations, les stationnements... toutes ces questions auront l'occasion d'être débattues à l'occasion de la concertation qui sera proposée aux riverains sur l'aménagement et le devenir du quartier.

En revanche, le maire condamne avec la plus grande fermeté les propos stigmatisants et discriminatoires qui ont pu être tenus lors de cette réunion publique ou sur les réseaux sociaux concernant ce projet. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat impose aux pouvoirs publics de ne favoriser aucun culte mais d'organiser la pratique de tous. Cette loi est une fierté de notre République et le maire de Villejuif en est un des fervents défenseurs. Parce qu'elle est une condition de notre vivre ensemble, le Maire veillera à ce qu'elle soit toujours appliquée à la lettre sur notre ville.

Les actions déjà menées

Elagage des arbres de pavillons situés rue Sacco et Vanzetti => La Police municipale a adressé un courrier demandant aux propriétaires des pavillons d'élaguer les arbres situés sur leur terrain afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons sur le trottoir. Une partie des arbres a déjà été élaguée.

Chantier gênant les traversées piétonnes rue Sacco et Vanzetti => Le chantier a été retiré à la demande de l'élu en charge des travaux. La reprise d'un des passages piétons a été sollicitée à l'EPT.

Portion Nord de la Rue Sacco et Vanzetti : feuilles non ramassées, demande de passage balayeuse => L'équipe d'entretien a reçu comme consigne d'intervenir plus régulièrement sur ce secteur d'ici le début de l'année 2023.



Vous souhaitez interpeller le maire et la municipalité ? Rendez-vous sur jeparticipe.villejuif.fr

Permanences de quartier

- ✓ Rakia
 Abdourahamane,
 adjointe au maire
 du quartier du secteur
 Nord-Est
 - ✓ Les mardis et jeudis après-midi sur RDV.

Contact:

r-abdourahamane@villejuif.fr

Les réponses à vos interpellations

- ✓ Un manque de salle pour se réunir dans le quartier? La municipalité souhaite optimiser l'utilisation des équipements publics de la Ville en modulant les usages. Ainsi, alors que tous les quartiers ont une école, le Maire travaille à ce que celles-ci puissent être ouvertes après 18h et pendant les vacances afin d'accueillir d'autres publics comme des élèves des conservatoires de danse ou de musique, des réunions de quartier ou encore des manifestations artistique et culturelles. A vos idées!
- ✓ Un manque de traversée piétonne rue René-Thibert ? Deux passages piétons seront matérialisés au niveau de la sortie de la crèche, allée Nikki de Saint Phalle et au niveau de la sortie du mail Maurice Béjart.
- ✓ Une circulation à double sens dangereuse rue des Coquettes? La Police municipale va dès à présent mener une action d'apaisement dans cette rue. Le plan de circulation du quartier va être étudié finement afin de mesurer notamment l'impact des reports d'itinéraire sur cette rue.
- ✓ Des véhicules en attente de réparation sont stationnés de manière prolongée dans les rues du quartier par un carrossier rue Sacco et Vanzetti ? La Police municipale est en contact avec le carrossier. Des campagnes de verbalisation des véhicules sont régulièrement menées, ce sont les propriétaires des véhicules qui les reçoivent.
- ✓ Des véhicules thermiques stationnent aux bornes réservées aux véhicules électriques rue René-Thibert ? La ville a demandé à l'EPT GOSB de réaliser un marquage vert afin de matérialiser ces places de stationnement réservées.
- ✓ Des scooters de livraison empruntent régulièrement la rue Reulos à contre sens et du stationnement gênant est constaté dans la rue? La Police municipale organisera une action de contrôle pour faire respecter la circulation dans cette rue.
- ✓ Des camions s'engagent régulièrement dans le mail Jesse Owens? Une demande a été faite à l'EPT pour positionner des potelets amovibles à l'angle de la rue des Guipons.
- ✓ Grille en permanence ouverte Mail Simone de Beauvoir ? Une commande d'une nouvelle barrière a été passée à l'EPT GOSB, elle sera installée début 2023.
- ✓ La rue des Guipons est endommagée? Des travaux d'assainissement sont prévus avec la reprise de la chaussée en attendant, les services de la Ville passent régulièrement pour reboucher les nids de poule.